

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1057**11 octobre 2003****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| Achelia Luxembourg S.A., Luxembourg | 50734 | Excell Life International S.A., Luxembourg | 50694 |
| Addax Mining & Metals Ltd, S.à r.l., Luxembourg . | 50712 | Farid Holding S.A., Luxembourg | 50731 |
| Aelle Holding S.A., Luxembourg | 50736 | Faune Holding S.A., Luxembourg | 50728 |
| ALINORD, Alimentation du Nord, S.à r.l., Cler- vaux | 50717 | Financière Alkaline S.A., Luxembourg | 50712 |
| Aldix Agro-Alimentaire S.A., Luxembourg | 50702 | Finmacrien S.A., Luxembourg | 50729 |
| Aldix Agro-Alimentaire S.A., Luxembourg | 50703 | Finstar Holding S.A., Luxembourg | 50699 |
| AMS Corporate Services, S.à r.l. | 50713 | Fuga Holding S.A., Luxembourg | 50726 |
| AMS Corporate Services, S.à r.l. | 50713 | Galim S.C.I., Luxembourg | 50701 |
| Aqsacom International S.A., Luxembourg | 50710 | Garage Boehler Raymond, S.à r.l. | 50701 |
| Arbo Holding S.A., Luxembourg | 50706 | Gestion JP S.C.A., Luxembourg | 50722 |
| Arrivo S.A., Esch-sur-Alzette | 50705 | Gestion Magma S.C.A., Luxembourg | 50690 |
| Arsag Holding S.A., Luxembourg | 50735 | Gigantes International Holding S.A., Luxembourg | 50735 |
| Asset Life, Sicav, Strassen | 50730 | Global Part S.A., Luxembourg | 50717 |
| B.L.B. S.A.H., Luxembourg | 50702 | Grizzly Partners S.A., Luxembourg | 50703 |
| Barala S.A., Luxembourg | 50712 | Herald Holding Co. S.A., Luxembourg | 50698 |
| Basinco Holdings S.A.H., Luxembourg | 50713 | Honeymoon Holding S.A., Luxembourg | 50736 |
| Besthold S.A.H., Luxembourg | 50733 | Humanoids Group S.A., Luxembourg | 50711 |
| Blunit International S.A., Luxembourg | 50715 | Imacorp Business Centre S.A., Luxembourg | 50707 |
| Bric S.A., Luxembourg | 50732 | Interas S.A.H., Luxembourg | 50732 |
| Bruily S.A.H., Luxembourg | 50701 | International Acquisitions S.A., Luxembourg | 50715 |
| C.L.I.C. S.A., Luxembourg | 50697 | Iride S.A., Luxembourg | 50730 |
| C.L.I.C. S.A., Luxembourg | 50702 | It's a Dream S.A., Luxembourg | 50705 |
| Calpine Energy Finance Luxembourg, S.à r.l., Lu- xembourg | 50712 | JBC Ventures S.A., Luxembourg | 50714 |
| Carbone Holding S.A., Luxembourg | 50710 | Jeppsson S.A. | 50697 |
| Carbone Holding S.A., Luxembourg | 50710 | Jeppsson S.A., Luxembourg | 50704 |
| Carlitt Finance S.A., Luxembourg | 50709 | JMP Conseil, S.à r.l., Luxembourg | 50706 |
| Carrifin S.A.H., Luxembourg | 50727 | Jorano S.A., Luxembourg | 50735 |
| Causerman Investissements S.A., Luxembourg | 50726 | Jyvass International S.A., Strassen | 50708 |
| CIT Travel Finance S.A., Luxembourg | 50723 | Laontae Flamingo, S.à r.l., Münsbach | 50700 |
| De Ville Investments S.A., Luxembourg | 50698 | Lavari S.A. | 50706 |
| Dentoni International Holding S.A., Luxembourg . | 50731 | Lavari S.A., Luxembourg | 50700 |
| Domanial S.A.H., Luxembourg | 50723 | Lazare S.A., Luxembourg | 50709 |
| East West Tiles S.A.H., Luxembourg | 50734 | Leska S.A.H., Luxembourg | 50735 |
| Eastwood S.A.H., Luxembourg | 50733 | Linares Holding S.A., Luxembourg | 50729 |
| Elettra Finance S.A., Luxembourg | 50715 | (The) Line Luxembourg S.A., Contern | 50695 |
| Escorial Development S.A., Luxembourg | 50709 | Luxding Holding S.A., Luxembourg | 50707 |
| Evania Investments Holding S.A., Luxembourg . . . | 50716 | Luxex S.A.H., Luxembourg | 50708 |
| Excell Life International S.A., Luxembourg | 50693 | Luxol Investissement S.A.H., Luxembourg | 50730 |
| | | M.A.H. Investments S.A., Luxembourg | 50703 |
| | | Mag Holding S.A., Luxembourg | 50732 |

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| Magnator S.A., Luxembourg | 50700 | Severn Holding Co. S.A., Luxembourg | 50698 |
| Maitagaria S.A.H., Luxembourg | 50694 | SOFI S.A.H., Luxembourg | 50732 |
| Maitagaria S.A.H., Luxembourg | 50702 | Sobelux Holding S.A., Luxembourg | 50731 |
| Menelaus S.A.H., Luxembourg | 50731 | Société Financière Cremonese S.A., Luxembourg | 50704 |
| Mirunda S.A., Luxembourg | 50701 | Société Financière d'Octobre S.A.H., Luxembourg | 50716 |
| Mora S.A.H., Luxembourg | 50733 | Sophiz Holding S.A., Luxembourg | 50716 |
| Mosport Investments, S.à r.l., Luxembourg | 50715 | Spetses Maritimes S.A., Luxembourg | 50705 |
| Nexus International S.A., Luxembourg | 50729 | SSH-Sand & Snow Holiday S.A.H., Luxembourg | 50706 |
| Nordessa S.A., Luxembourg | 50704 | Tamberinvest S.A., Luxembourg | 50699 |
| P&H Investments S.A., Hesperange | 50709 | Tech Fluid S.A., Frisange | 50725 |
| Pandea S.A., Luxembourg | 50704 | Tech Fluid S.A., Frisange | 50726 |
| Pneu Investments S.A. | 50711 | Technical Holdings S.A., Luxembourg | 50707 |
| Pneu Investments S.A., Luxembourg | 50711 | Three Arrows S.A.H., Luxembourg | 50727 |
| Pneus Center, S.à r.l., Frisange | 50724 | Trois Fleurs S.A.H., Luxembourg | 50727 |
| Radar Holding S.A., Luxembourg | 50703 | UBS Target Fund, Sicav, Luxembourg | 50728 |
| Recamier S.A., Luxembourg | 50723 | Uchimata Holding S.A., Luxembourg | 50727 |
| Reserve Portfolio, Sicav, Luxembourg | 50691 | Urbaninvest S.A.H., Luxembourg | 50734 |
| Rolaco Hotels S.A., Luxembourg | 50714 | Vemer Europe S.A., Luxembourg | 50714 |
| Royal 22 Holding S.A., Luxembourg | 50708 | Vista Holding Co. S.A., Luxembourg | 50699 |
| RSA Overseas Holdings (Luxembourg) (No.1), S.à r.l., Luxembourg | 50697 | | |
| Saim S.A., Luxembourg | 50690 | | |

SAIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.378.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 25 juillet 2003

Monsieur Innocenti Federico, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme
SAIM S.A.

F. Innocenti / M-F. Ries-Bonani
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058377.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

GESTION MAGMA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 55.623.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2003

1. Les démissions de Madame Juliette Lorang, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 27 rue Monterey, L-2163 Luxembourg et de la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27 rue monterey, L-2163 Luxembourg, de leur poste de Membres du conseil de surveillance sont acceptées, et décharge leur est donnée.

2. Sont nommés Membres du Conseil de surveillance en leur remplacement Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, avec adresse professionnelle au 17 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, et Monsieur Luca Giammatteo, Maître en Sciences Economiques, avec adresse professionnelle au 17 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

3. Est renommé Membre du conseil de surveillance, Monsieur Roberto Truffi, Avocat, Via Lavagna 15, Milan (Italie).

4. Le siège social de la société est transféré au 17 Rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme
GESTION MAGMA S.C.A.

L. Giammatteo / M-F. Ries-Bonani

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058379.3/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

**RESERVE PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. PRUMERICA LIQUID RESERVE PORTFOLIO).**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.487.

In the year two thousand and three, on the twelfth of September.
Before us Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of PRUMERICA LIQUID RESERVE PORTFOLIO (the «Company»), an investment company with variable share capital (Société d'Investissement à Capital Variable or «SICAV») with its registered office in L-1855 Luxembourg, 49 avenue J.F. Kennedy, R.C.S. Luxembourg number B 68.487, incorporated by a deed of Maître Frank Baden, on February 17, 1999, which was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), number 189 of March 19, 1999; such Articles of Incorporation have been amended by deeds of Maître Frank Baden, on March 26, 1999 as published in the Mémorial, number 442 of June 11, 1999 and for the last time on 14 September 2001 as published in the Mémorial, number 1207 of December 20, 2001.

The meeting was opened at 12.00 a.m. under the chairmanship of Mrs Marie-Wenn Luc, avocat, residing in Luxembourg, who appointed as secretary Mrs Tracy Hall, private employee, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Maria Pena Molina, private employee, residing in Luxembourg.

After the constitution of the board of the meeting, the Chairman declared and requested the notary to record that:

I. The names of the shareholders present at the meeting or duly represented by proxy, the proxies of the represented shareholders as well as the number of shares held by each shareholder are set forth on an attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the notary. The aforesaid list shall be attached to the present deed and registered therewith. The proxies given shall be initialled *ne varietur* by the members of the board of the meeting and by the notary and shall be attached in the same way to this document.

II. The quorum required by law in respect of all items of the agenda is at least fifty per cent of the issued capital of the Company and the resolutions on such items must be passed by the affirmative vote of at least two thirds of the votes cast at the meeting.

III. Pursuant to the attendance list of the Company, 5 shareholders, holding together 1,303,586,689 shares, that is to say 64.73 per cent of the issued shares of the Company, are present or represented.

IV. All shares of the Company being issued in the form of registered shares, the present meeting has been convened pursuant to convening notices posted by registered mail to all registered shareholders on August 14, 2003.

V. The present meeting is therefore regularly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

1. Change of name of the Company from PRUMERICA LIQUID RESERVE PORTFOLIO into RESERVE PORTFOLIO and subsequent amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«**Art. 1. Name.** There exists among the existing shareholders and those who may become owners of shares in the future, a public limited company («société anonyme») qualifying as an investment company with variable share capital («société d'investissement à capital variable») under the name of RESERVE PORTFOLIO (hereinafter the «Company»).»

2. Change of the reference currency of the minimum capital of the Company and subsequent amendment of the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«**Art. 5. Share Capital - Classes of Shares.** The capital of the Company shall be represented by fully paid-up shares of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company as defined in Article 11 hereof. The minimum capital shall be as provided by law, i.e. the equivalent in United States Dollars (USD) of one million two hundred and thirty nine thousand four hundred and sixty seven euro and sixty two cent (1,239,467.62 euro).»

3. Miscellaneous

After deliberation, the general meeting took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to amend Article 1. «Name» of the Articles of Incorporation of the Company which shall henceforth read as follows:

«There exists among the existing shareholders and those who may become owners of shares in the future, a public limited company («société anonyme») qualifying as an investment company with variable share capital («société d'investissement à capital variable») under the name of RESERVE PORTFOLIO (hereinafter the «Company»).»

Second resolution

The meeting decides to amend the first paragraph of Article 5. «Share Capital - Classes of Shares» of the Articles of Incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«The capital of the Company shall be represented by fully paid-up shares of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company as defined in Article 11 hereof. The minimum capital shall be as provided by law, i.e. the equivalent in United States Dollars (USD) of one million two hundred and thirty nine thousand four hundred and sixty seven euro and sixty two cent (1,239,467.62 euro).»

The first resolution has been taken by 1,303,311,277 votes.

The second resolution has been taken by 1,303,453,104 votes.

There being no further business before the meeting, the same was there upon adjourned.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg 49, avenue J.F. Kennedy, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, the members of the board signed together with us, the notary, the present deed.

Follows the French translation:

L'an deux mille trois, le douze septembre.

Par-devant Nous Maître Gérard Lecuit, notaire à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de PRUMERICA LIQUID RESERVE PORTFOLIO (la «Société»), une Société d'Investissement à Capital Variable, ayant son siège social à Luxembourg L-1855, 49 avenue J.F. Kennedy, R.C.S. Luxembourg numéro B. 68.487, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Frank Baden, en date du 17 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 189 du 19 mars 1999; ces statuts ont été modifiés en vertu d'actes reçus par le notaire Maître Frank Baden en date du 26 mars 1999, et publié au Mémorial sous le numéro 442 du 11 juin 1999, et pour la dernière fois en date du 14 septembre 2001, et publié au Mémorial sous le numéro 1207 du 20 décembre 2001.

L'Assemblée est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de Madame Marie-Wenn Luc, avocat, demeurant à Luxembourg.

qui nomme comme secrétaire Madame Tracy Hall, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Madame Maria Pena Molina, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte que:

I. Les noms des actionnaires présents à l'Assemblée ou dûment représentés en vertu de procuration, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire sont indiqués sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire. Cette liste restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

II. Le quorum requis par la loi en ce qui concerne tous les points portés à l'ordre du jour est d'au moins cinquante pour cent du capital souscrit de la Société et les résolutions sur ces points doivent être prises par un vote affirmatif d'au moins deux-tiers des votes exprimés à l'assemblée.

III. Il appert de la liste de présence que 5 actionnaires détenant ensemble 1.303.586.689 des actions en circulation, c'est-à-dire 64,73 pour cent des actions émises et en circulation de la Société, sont présents ou représentés.

IV. Toutes les actions de la Société étant émises sous la forme d'action nominative, la présente assemblée a été convoquée par l'envoi de convocations envoyées par recommandé à tous les actionnaires nominatifs le 14 août 2003.

V. La présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points suivants portés à l'ordre du jour:

1. Modification de la dénomination de la Société de PRUMERICA LIQUID RESERVE PORTFOLIO en RESERVE PORTFOLIO et modification subséquente de l'Article 1. «Dénomination» des Statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 1. Dénomination. Il existe entre les actionnaires existants et ceux qui le deviendront par la suite, une société anonyme sous la forme de société d'investissement à capital variable sous la dénomination de RESERVE PORTFOLIO (ci-après la «Société»).

2. Modification de la devise de référence du capital social de la Société et modification subséquente du premier paragraphe de l'Article 5. «Capital Social - Catégories d'Actions» des Statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 5. Capital Social - Catégories d'Actions. Le capital de la Société est représenté par des actions entièrement libérées, sans mention de valeur, et sera à tout moment égal à la somme des actifs nets de la Société, conformément à l'Article 11 des présents Statuts. Le capital minimum est celui prévu par la loi, soit actuellement l'équivalent en Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) de un million deux cent trente neuf mille quatre cent soixante sept euros et soixante deux cents (1.239.467,62 euros).

2. Divers

Après délibération, l'Assemblée Générale prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'Article 1. «Dénomination» des Statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Il existe entre les actionnaires existants et ceux qui le deviendront par la suite, une société anonyme sous la forme de société d'investissement à capital variable sous la dénomination de RESERVE PORTFOLIO (ci-après la «Société»).

Seconde résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'Article 5. «Capital Social - Catégories d'Actions» des Statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital de la Société est représenté par des actions entièrement libérées, sans mention de valeur, et sera à tout moment égal à la somme des actifs nets de la Société, conformément à l'Article 11 des présents Statuts. Le capital minimum est celui prévu par la loi, soit actuellement l'équivalent en Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) de un million deux cent trente neuf mille quatre cent soixante sept euros et soixante deux cents (1.239.467,62 euros).

La première résolution est prise par 1.303.311.277 voix.
 La seconde résolution est prise par 1.303.453.104 voix.
 Aucun point n'étant plus soumis à l'Assemblée, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M.-W. Luc, T. Hall, M. P. Molina, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 50, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

G. Lecuit.

(058974.3/220/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
 R. C. Luxembourg B 74.132.

L'an deux mille trois, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1010 Luxembourg, 39, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 28 janvier 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 340 du 12 mai 2000, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 25 janvier 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 790 du 24 mai 2002, modifiée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1197 du 9 août 2002, modifiée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 185 du 20 février 2003, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 14 mars 2003, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 12 mai 2003, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 74.132.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Madame Danielle Origer, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Guillermo Ros, économiste, demeurant à Barcelone (Espagne).

Le bureau de l'assemblée étant constitué, le président requiert le notaire d'acter que:

I: L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Réduction du capital social à concurrence de 7.500.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 48.350.000,- EUR à 40.850.000,- EUR moyennant l'annulation de sept cent cinquante mille actions (750.000) de Classe B détenues par CAJA HIPOTECARIA CATALANA MUTUAL, M.P.S., numérotées de 4.085.001 à 4.835.000 et remboursement à l'actionnaire.

2- Modification de l'article 5, premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à quarante millions huit cent cinquante mille euros (40.850.000,- EUR) représenté par trois millions cinq cent mille (3.500.000) actions de Classe A avec droit de vote et cinq cent quatre-vingt-cinq mille (585.000) actions de Classe B sans droit de vote, toutes d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR), numérotées de un (1) à quatre millions quatre-vingt-cinq mille (4.085.000).»

3.- Nomination de Monsieur Carlos Trallero Nadal comme nouvel administrateur.

II: Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III: Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution.

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de 7.500.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 48.350.000,- EUR à 40.850.000,- EUR moyennant l'annulation de sept cent cinquante mille actions (750.000) de Classe B détenues par CAJA HIPOTECARIA CATALANA MUTUAL, M.P.S., numérotées de 4.085.001 à 4.835.000 et remboursement à l'actionnaire.

Le Conseil d'Administration est autorisé, après expiration d'un mois après la publication du présent acte au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, à rembourser à l'actionnaire des actions qu'il détient, le montant total de sept millions cinq cent mille EUR (7.500.000,- EUR) par annulation des actions Numéros 4.085.001 à 4.835.000.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier l'article 5, premier paragraphe des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à quarante million huit cent cinquante mille euros (40.850.000,- EUR) représenté par trois millions cinq cent mille (3.500.000) actions de Classe A avec droit de vote et cinq cent quatre-vingt-cinq mille (585.000) actions de Classe B sans droit de vote, toutes d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR), numérotées de un (1) à quatre millions quatre-vingt-cinq mille (4.085.000).»

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer un administrateur supplémentaire, à savoir:

- Monsieur Carlos Trallero Nadal, médecin, demeurant à E-08009 Barcelone, 116, Pau Claris, né à Barcelone le 18 septembre 1956.

Son mandat se terminant en même temps que les administrateurs précédemment nommés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la présente assemblée a été clôturée à 14.30 heures.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à 1.500,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Galiotto, D. Origer, G. Ros, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, vol. 140S, fol. 77, case 11.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 30 septembre 2003.

P. Decker.

(061142.3/206/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 74.132.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 30 septembre 2003.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(061143.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

MAITAGARIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 55.002.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04137, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058160.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

THE LINE LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5326 Contern, 2-4, rue Edmond Reuter.

H. R. Luxemburg B 95.922.

STATUTEN

Im Jahre zweitausenddrei, am sechzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar, Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

- 1) Herr Volker Ruffer, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in D-65343 Eltville, Wallufer Strasse 3,
- 2) Herr Charles Laplanche, Kaufmann, wohnhaft in L-1243 Luxembourg, rue Felix de Blochhausen, 53.

Die Komparanten vereinbaren in diesem Gesellschaftervertrag die Gründung einer Aktiengesellschaft, die zwischen ihnen gebildet wird.

Benennung - Sitz - Dauer - Gegenstand - Kapital

Art. 1. Mit dem gegenwärtigen Vertrag wird eine Aktiengesellschaft mit der Bezeichnung THE LINE LUXEMBOURG S.A. gegründet

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Contern.

Durch Verwaltungsratsbeschluss können Niederlassungen und Zweigstellen im In- und Ausland verfügt werden.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eine ordentliche Geschäftsbwicklung am Gesellschaftssitz gefährden, oder die Verbindung dieses Sitzes mit dem Ausland beeinträchtigen oder sollten solche Ereignisse unmittelbar bevorstehen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend ins Ausland verlegt werden.

Trotz eines diesbezüglichen Beschlusses, bleibt der Gesellschaft dennoch ihre luxemburgische Nationalität erhalten.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbegrenzte Zeit festgesetzt.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Zweck das Anbieten von EDV-Lösungen zur Sicherstellung der Geschäftsführung von anderen Unternehmen im Problemfall.

Desweiteren kann die Gesellschaft alle Massnahmen treffen und jede Tätigkeit ausüben, die zur Erfüllung und Förderung des Gesellschaftsgegenstands notwendig oder nützlich sind.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt 50.000,- EUR (fünfzigtausend Euro) aufgeteilt in 50 (fünfzig) Aktien mit einem Nominalwert von 1.000,- EUR (tausend Euro).

Das genehmigte Kapital der Gesellschaft beträgt 500.000,- EUR (fünfhunderttausend Euro) aufgeteilt in 500 (fünfhundert) Aktien mit einem Nominalwert von je 1.000,- EUR (tausend Euro).

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft ist ermächtigt und beauftragt diese Kapitalerhöhung in einem Mal oder in Etappen vorzunehmen, aber spätestens innerhalb von fünf Jahren nach der Veröffentlichung im Mémorial. Nach jeder, im Zuge des genehmigten Kapitals vorgenommenen Kapitalerhöhung, wird Artikel fünf der Statuten entsprechend geändert.

Art. 6. Ausser in den Fällen wo das Gesetz Namensaktien vorschreibt, können die Aktien, nach Wahl des Aktionärs, Inhaber- oder Namensaktien sein. Die Aktien der Gesellschaft können, nach Wahl des Aktionärs, als Urkunden über einzelne Aktien oder als Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgegeben werden.

Art. 7. Die Gesellschaft ist ermächtigt ihre eigenen Aktien, gemäss Artikel 49-2 des Gesetzes vom 10. August 1915, einschliesslich der Änderungsgesetze, zurückzukaufen.

Verwaltung - Aufsicht

Art. 8. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat von wenigstens 3 Mitgliedern, die nicht Aktionäre zu sein brauchen. Die Mitglieder können wiedergewählt werden, sind jedoch jederzeit absetzbar. Ausser wenn die Generalversammlung es anders bestimmt, beträgt die Dauer des Mandats sechs Jahre. Im Falle eines unbesetzten Sitzes, sind die Verwaltungsratsmitglieder befugt eine vorläufige Besetzung vorzunehmen; die nächstfolgende Generalversammlung bestellt dann entgültig das neue Verwaltungsratsmitglied.

Art. 9. Der Verwaltungsrat trifft alle ihm zur Erfüllung des Gesellschaftszweckes notwendig oder nützlich scheinenden Verfügungen, ausser solche, welche gemäss Gesetz oder den gegenwärtigen Statuten der Generalversammlung vorbehalten sind. Der Verwaltungsrat wählt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden; in seiner Abwesenheit wird der Vorsitz von dem rangältesten Verwaltungsratsmitglied übernommen.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft ist nur dann beschlussfähig wenn die Mehrheit der Verwaltungsratsmitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Vertretung ist nur zulässig unter Verwaltungsratsmitgliedern und kann schriftlich, telegrafisch, per Telex oder Telefax erteilt werden. In Dringlichkeitsfällen sind die Verwaltungsratsmitglieder befugt, schriftlich, telegrafisch, per Telex oder Telefax zur Tagesordnung abzustimmen.

Die Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

Der Verwaltungsrat ist befugt die Geschäftsführung und die Vertretung der Gesellschaft im Rahmen der Geschäftsführung an einen oder mehrere Vertreter, Direktoren, Geschäftsführer oder an andere zu übertragen; es ist nicht erforderlich, dass diese Beauftragte, Gesellschafter sind.

Die Gesellschaft wird durch die Unterschrift des Geschäftsführers oder durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern verpflichtet.

Art. 10. Unter Berücksichtigung der in Artikel 72-2 des Gesetzes vom 10. August 1915, einschliesslich der Änderungsgesetze, angeführten Bedingungen, ist der Verwaltungsrat ermächtigt Interimdividenden auszuzahlen.

Art. 11. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren. Ausser wenn die Generalversammlung es anders bestimmt, beträgt die Dauer des Mandats sechs Jahre.

Geschäftsjahr

Art. 12. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember.

Das erste Geschäftsjahr beginnt ausnahmsweise am Tag der Gesellschaftsgründung und endet am 31. Dezember 2003.

Generalversammlung

Art. 13. Die ordentliche Generalversammlung findet alljährlich am ersten Freitag des Monats Mai um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an einem in den Einberufungen zu bestimmenden Ort statt. Sollte dieses Datum auf einen Feiertag fallen, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Werktag verlegt.

Art. 14. Die Einberufung zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Erfordernis kann jedoch abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann beschliessen, dass die Aktionäre, um zur Generalversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem, für die Versammlung festgesetzten Datum, hinterlegen müssen.

Jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben. Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 15. Die Generalversammlung ist weitgehendst befugt sämtliche, die Gesellschaft betreffenden Rechtshandlungen und Rechtsgeschäfte zu tätigen oder gutzuheissen.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 16. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, einschliesslich der Änderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall, wo die gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Zeichnung und Zahlung

Die eingangs erwähnten Parteien haben die Zeichnung der Aktien wie folgt vorgenommen:

| Aktionäre | Gezeichnetes Kapital | Eingezahltes Kapital | Anzahl der Aktien |
|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------|
| 1. Herr Volker Ruffer | 48.000,- EUR | 48.000,- EUR | 48 |
| 2. Herr Charles Laplanche | 2.000,- EUR | 2.000,- EUR | 2 |
| | <hr/> | <hr/> | <hr/> |
| | 50.000,- EUR | 50.000,- EUR | 50 |

Sämtliche Aktien wurden zu 100% in bar eingezahlt; demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über den Betrag von 50.000,- EUR (fünfzigtausend Euro) wie dies dem Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der amtierende Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen des Artikels 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt worden sind.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag jeglicher Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, welche der Gesellschaft anlässlich ihrer Gründung entstehen werden auf ungefähr € 1.500 geschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Die vorbezeichneten Aktionäre, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten und welche sich als ordnungsgemäss einberufen bekennen, traten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Generalversammlung festgestellt hatten, folgende Beschlüsse:

1) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei und die des Kommissars auf einen festgelegt.

2) Folgende Personen werden als Mitglied des Verwaltungsrates ernannt:

a) Herr Volker Ruffer, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in D-65343 Eltville, Wallufer Strasse 3,

b) Herr Charles Laplanche, Kaufmann, wohnhaft in L-1243 Luxemburg, rue Félix de Blochhausen. 53,

c) Herr Rüdiger Conradi, Architekt Dipl.-Ing, wohnhaft in D-55296 Gau-Bischofsheim, am Kellersberg 3.

Die Dauer der Mandate beträgt 6 Jahre.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt ein geschäftsführendes Mitglied zu benennen.

3) Als Kommissar wird ernannt:

Herr Burkhard Kusterer, Diplom-Betriebswirt, wohnhaft in D-53604 Bad Honnef, Frankenweg 4,

Die Dauer des Mandats beträgt 6 Jahre.

4) Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-5326 Contern, 2-4, rue Edmond Reuter.

Verwaltungsratssitzung

Die vorbezeichneten Mitglieder des Verwaltungsrates, welche sich als ordnungsgemäss einberufen bekennen, traten zu einer Verwaltungsratssitzung zusammen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Verwaltungsratssitzung festgestellt hatten, folgende Beschlüsse:

Herr Charles Laplanche wird zum geschäftsführenden Mitglied des Verwaltungsrates bestimmt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: V. Ruffer, C. Laplanche, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 140S, fol. 70, case 8. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

J. Elvinger.

(061481.3/211/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2003.

RSA OVERSEAS HOLDINGS (LUXEMBOURG) (No.1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 73.467.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°184 du 2 mars 2000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI4149, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RSA OVERSEAS HOLDINGS (LUXEMBOURG) (No.1), S.à r.l.

Signature

Administrateurs:

- a) M. John Davison, gérant, demeurant à 30, Berkeley Square, Londres W1X 5HA, Grande-Bretagne;
- b) M. Henk Doff, gérant, demeurant à 211, Rivium Boulevard, NL-2909 LK Capelle aan den IJssel, Pays-Bas;
- c) M. Peter Tramper, gérant, demeurant à 211, Rivium Boulevard, NL-2909 LK Capelle aan den IJssel, Pays-Bas.

Affectation du résultat:

L'assemblée générale a décidé le report à nouveau du bénéfice de EUR 3.260.069 suivant la proposition du conseil de gérance.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04149. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058148.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

C.L.I.C., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 57.619.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04132, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058162.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

JEPPSSON S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 74.229.

Annulation de la convention de domiciliation

Conformément à l'article 5-10 de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et des sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 11 juillet 2003 la convention de domiciliation avec la société anonyme JEPPSSON S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.229 (raison: transfert).

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02976. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058507.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

HERALD HOLDING CO. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 34.635.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 10 septembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

Monsieur Aris Georgiadis, résidant au 6, Demokritou Street, Athènes, Grèce, a été nommé en tant qu'administrateur additionnel, avec effet au 10 septembre 2003. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les résultats financiers de l'année se clôturant au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057991.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SEVERN HOLDING CO. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 34.644.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 10 septembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Monsieur George Georgiades avec effet au 10 septembre 2003 en tant qu'administrateur a été acceptée.

2. Messieurs Aris Georgiadis, résidant au 6, Demokritou Street, Athènes, Grèce, et Ioannis Aloupis, résidant au 47, Akti Miaouli, Piraeus, Grèce, ont été nommés en tant qu'administrateurs, avec effet au 10 septembre 2003. Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les résultats financiers de l'année se clôturant au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057995.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

DE VILLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 89.972.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2003 - Elections statutaires

- Acceptation de la démission avec effet immédiat de l'administrateur en fonction, Monsieur Paul Huberty, Expert-comptable, demeurant à Mondercange.

L'Assemblée Générale des actionnaires lui donne pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

- Nomination d'un nouvel administrateur: Monsieur Georges Gredt, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les mandats d'administrateur de Monsieur Max Galowich et de Monsieur Jean-Paul Frank sont prorogés jusqu'en 2007.

Le Conseil d'Administration se compose alors de la manière suivante:

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg;

- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;

- Monsieur Georges Gredt, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'an deux mille sept.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058530.3/503/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

VISTA HOLDING CO. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 37.437.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 10 septembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Monsieur Antonio Rigos avec effet au 10 septembre 2003 en tant qu'administrateur a été acceptée.
2. Messieurs Aris Georgiadis, résidant au 6, Demokritou Street, Athènes, Grèce, et Ioannis Aloupis, résidant au 47, Akti Miaouli, Piraeus, Grèce, ont été nommés en tant qu'administrateurs, avec effet au 10 septembre 2003. Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les résultats financiers de l'année se clôturant au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04108. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057997.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

TAMBERINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 83.123.

—
Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Signatures

Administrateurs

(058011.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FINSTAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.892.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 17 septembre 2003 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ayant expiré, l'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de réélire pour une période renouvelable d'un an les administrateurs: TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B et le n° 84.993, avec siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg; M. Marc Loesch, avocat, né à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 24 avril 1957, demeurant professionnellement au 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg; et M. Olivier de Rosmorduc, consultant, né à Etterbeek, Belgique, le 11 mars 1959, demeurant professionnellement au 49, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

- de réélire pour une période renouvelable d'un an le commissaire aux comptes FIDUPLAN S.A., société anonyme inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B et le n° 44.563, ayant son siège social au 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg; et

- que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront immédiatement lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Un administrateur

H. Neuman / A. Kirchner

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058027.3/805/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

LAONTAE FLAMINGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.400,- EUR.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 93.796.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 16 septembre 2003, que FUTURE TIMES LIMITED, ayant son siège social au Suite 24, Watergardens 6, Gibraltar, a démissionné de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat. Décharge lui a été donnée pour l'exercice de son mandat depuis le jour de la constitution de la Société.

Il résulte enfin desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées gérants de la Société, avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Luxembourg), et demeurant au 10, avenue Nic. Kreins, L-9536 Wiltz, Luxembourg;

- Monsieur Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques et sociales, né le 4 septembre 1951 à Wiltz (Luxembourg), et demeurant 25, route de Remich, L-5250 Sandweiler, Luxembourg.

Gérant de catégorie B:

- Madame Janet L. Hennessy, Venture Capitalist, née le 27 avril 1957 à Medford, MA, Etats-Unis, et demeurant au 129 Lincoln Street, Melrose, MA, Etats-Unis.

Münsbach, le 18 septembre 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058025.3/556/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

LAVARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 79.169.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour la société

Par procuration

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058029.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MAGNATOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 67.534.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058031.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MIRUNDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.767.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03404. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058032.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

GALIM S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

—
Extrait de la décision collective des associés du 15 juillet 2003

Il ressort de la décision collective des associés que le siège social de la société GALIM S.C.I. est transféré du 4, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058033.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

BRULY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.857.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg;

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour BRULY, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04123. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058035.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

GARAGE BOEHLER RAYMOND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 175, rue de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 42.400.

—
Monsieur Bormann Théophile, né le 28 mai 1947, demeurant à 46, rue de l'Europe L-4390 Pontpierre, donne par la présente sa démission en qualité de gérant technique, avec effet au 31 octobre 2003, de la société à responsabilité limitée GARAGE BOEHLER RAYMOND, S.à r.l., demeurant à 175, rue de Belvaux L-4026 Esch-sur-Alzette, qui a été constituée en date du 17 décembre 1992 par acte notarial par le notaire Madame Doerner Christine, demeurant à L-3201 Bettembourg.

Esch-sur-Alzette, le 22 septembre 2003.

T. Bormann.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04878. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058522.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

ALDIX AGRO-ALIMENTAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.613.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 9 septembre 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg;

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

Pour ALDIX AGRO-ALIMENTAIRE S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04120. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058036.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

C.L.I.C., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.619.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 9 septembre 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg;

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

Pour C.L.I.C., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058037.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

MAITAGARIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 55.002.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 8 septembre 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour MAITAGARIA, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058039.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

B.L.B., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 55.340.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04130, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058166.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

GRIZZLY PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 79.162.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058042.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

M.A.H. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.644.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058044.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

RADAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 46.643.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03388. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058047.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

ALDIX AGRO-ALIMENTAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.613.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04125, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058171.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

NORDESSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 72.684.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058050.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

PANDEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 91.845.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société du 17 juin 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 17 juin 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 17 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058052.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

JEPSSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 74.229.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la société du 11 juillet 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 11 juillet 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 11 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058055.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SOCIETE FINANCIERE CREMONESE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.395.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Signature.

(058175.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SPETSES MARITIMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 78.796.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 10 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour Inscription-Réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058099.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

IT'S A DREAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 93.596.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 1^{er} juin 2003 que:

La démission de Madame Maryse Breeko en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Est cooptée, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Pour Inscription-Réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058103.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

ARRIVO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 69, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 60.687.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 30 mai 2003 à 14.00 heures

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1- Approbation des comptes au 31 décembre 2002.

2- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

3- Election du Conseil d'Administration pour une nouvelle période de six ans, conformément à l'article 5 des statuts.

Sont élus Administrateurs:

- Monsieur Adriano Rodrigues Neves, cuisinier, demeurant à Pétange.

- SOCOMET S.A., société de droit luxembourgeois, avec siège social à Luxembourg.

- Monsieur Philippe Chantereau, expert-comptable, demeurant à Leudelange.

Election du Commissaire aux Comptes conformément à l'article 7, pour une nouvelle période de six ans.

Est nommé Commissaire aux Comptes:

- Monsieur Marc Frederick, administrateur de sociétés, demeurant à Alzingen.

Les mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

5- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

A. Rodrigues Neves / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02823. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058538.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

SSH-SAND & SNOW HOLIDAY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.887.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Signature.

(058178.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

LAVARI S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 79.169.

Annulation de la convention de domiciliation

Conformément à l'article 5-10 de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et des sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 28 août 2003 la convention de domiciliation avec la société anonyme LAVARI S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.169 (raison: transfert).

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058508.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

ARBO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 28.783.

Réunion du Conseil d'Administration du 31 juillet 2003 à 11.00 heures

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité d'élire Monsieur Philippe Chantreau, Expert-comptable, né le 27 avril 1962 à Blois (France), demeurant professionnellement 63-65, rue de Merl L-2146 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Le Conseil d'Administration

Signatures

SOCOMET S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(058520.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

JMP CONSEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 70.629.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(058541.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

IMACORP BUSINESS CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 46.706.

Réunion du Conseil d'Administration du 31 juillet 2003 à 16.00 heures

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité d'élire Monsieur Philippe Chantereau, Expert-comptable, né le 27 avril 1962 à Blois (France), demeurant professionnellement 63-65, rue de Merl L-2146 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Le Conseil d'Administration

Signatures

SOCOMET S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05270. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(058523.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

LUXDING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 29.936.

Réunion du Conseil d'Administration du 31 juillet 2003 à 10.00 heures

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité d'élire Monsieur Philippe Chantereau, Expert-comptable, né le 27 avril 1962 à Blois (France), demeurant professionnellement 63-65, rue de Merl L-2146 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Le Conseil d'Administration

Signatures

SOCOMET S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(058525.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

TECHNICAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 65.665.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 septembre 2003

Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes

Conseil d'Administration

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Raymond Le Lourec, conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009 à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(058539.3/503/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

LUXEX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C. M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 65.332.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, n° 701 du 30 septembre 1998. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale ordinaire du 20 septembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, n° 320 du 26 février 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

LUXEX

Société Anonyme Holding

Signature

(058527.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

ROYAL 22 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 47.674.

Réunion du Conseil d'Administration du 31 juillet 2003 à 14.00 heures

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité d'élire Monsieur Philippe Chantreau, Expert-comptable, né le 27 avril 1962 à Blois (France), demeurant professionnellement 63-65, rue de Merl L-2146 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Le Conseil d'Administration

Signatures

SOCOMET S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05274. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058528.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

JYVASS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Strassen, 66, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 48.309.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 septembre 2003

Les actionnaires de la société, réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, le 5 septembre 2003 et constatant que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes arrivent à échéance, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- pleine et entière décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants;
- les mandats de Monsieur Giuliano Lodigiani, Madame Edvige Cappelletti et de Madame Claude Schulze en tant qu'administrateurs et celui de LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie, R. C. Luxembourg B 25.797, en tant que commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'année 2004;
- les nouveaux administrateurs et le nouveau commissaire aux comptes acceptent leur mandat respectif;
- Monsieur Giuliano Lodigiani est reconduit à son poste d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature individuelle.

Capellen, le 5 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02752. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(058545.3/503/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

ESCORIAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.906.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 12 juin 2003 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Pierre de Andrea, Freddy De Greef et Luciano Dal Zotto, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

L'Assemblée a reconduit pour un terme d'une année le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy Schosseler, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

Pour extrait conforme
ESCORIAL DEVELOPMENT
Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058536.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

CARLITT FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 37.297.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2003 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Louis Donat-Bouillud, Luciano Dal Zotto et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy Schosseler, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

Pour extrait conforme
CARLITT FINANCE
Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058533.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

LAZARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 54.288.

—
Réunion du Conseil d'Administration du 31 juillet 2003 à 15.00 heures

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité d'élire Monsieur Philippe Chantreau, Expert-comptable, né le 27 avril 1962 à Blois (France), demeurant professionnellement 63-65, rue de Merl L-2146 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Le Conseil d'Administration
Signatures
SOCOMET S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05273. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058531.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

P&H INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 65.873.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1998, réf. LSO-AI03557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058553.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

CARBONE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.218.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI04676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(058546.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

CARBONE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.218.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 24 juin 2003

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à la mise en liquidation de la société comme suit:

Composition du conseil d'administration

MM. Jean-Pierre Verlainé, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Patrick Picco, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MAZARD S.A., 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058542.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

AQSACOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.982.

Assemblée Générale Extraordinaire du 18 août 2003 - Transfert du siège social

Les actionnaires de la société anonyme AQSACOM INTERNATIONAL S.A., réunis en assemblée générale extraordinaire au siège de la société le 18 août 2003, ont décidé, à l'unanimité, de transférer le siège de la société de L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt à l'adresse suivante:

25, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg.

Ce transfert de siège prend effet immédiatement.

Le 18 août 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(058534.3/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

PNEU INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.329.

Annulation de la convention de domiciliation

Conformément à l'article 5-10 de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un registre de commerce et des sociétés, EuroSkandic S.A. a annulé en date du 28 août 2003 la convention de domiciliation avec la société anonyme PNEU INVESTMENTS S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.329 (raison: transfert).

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058490.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

PNEU INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 61.329.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 28 août 2003

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, avec effet au 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(058465.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

HUMANOIDS GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 57.278.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 27 août 2003 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé à la majorité d'approuver les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes relatifs aux comptes annuels au 30 juin 2002;

- l'assemblée a décidé d'approuver à la majorité le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice clos au 30 juin 2002;

- l'assemblée a décidé à la majorité de reporter la perte de l'exercice clos au 30 juin 2002 sur les exercices suivants;

- l'assemblée a décidé à l'unanimité, conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de poursuivre les activités de la société malgré le fait que les pertes cumulés au 30 juin 2002 dépassent la moitié du capital social;

- l'assemblée a décidé à la majorité de donner décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos au 30 juin 2002;

- l'assemblée a décidé à la majorité de reconduire les mandats des administrateurs, à savoir Madame Josiane Fernez, Monsieur Alain Segui et de Monsieur Fabrice Giger ainsi que du Commissaire aux Comptes MAZARS pour une période d'une année expirant à la prochaine assemblée annuelle statuant sur les comptes de la société au 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Pour HUMANOIDS GROUP

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058112.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FINANCIERE ALKALINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 82.515.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration de la société en date du 2 juillet 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058108.3/1005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

CALPINE ENERGY FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 82.987.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique qui s'est tenue le 15 septembre 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de CALPINE ENERGY FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Report à nouveau 142.525,53 EUR

- d'accorder décharge pleine et entière au Gérant pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2003.
Luxembourg, le 15 septembre 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058119.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

BARALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.528.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AI04262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 septembre 2003.

BARALA S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(058123.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

ADDAX MINING & METALS LTD, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.611.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Tortola, le 19 octobre 1998, réf. LSO-AI03562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058565.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

AMS CORPORATE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 78.100.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2000, réf. LSO-AI03547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

(058570.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

AMS CORPORATE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 78.100.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 23 juillet 2003

Les comptes annuels et l'affectation des résultats au 31 décembre 2002 sont approuvés.

| | |
|--|-----------------|
| | 2002 |
| Affectation du résultat 2002 en report à nouveau | - 231,90 EUR |
| Résultats reportés | - 12.291,88 EUR |

Quitus est donné à l'Administrateur pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2002;

Quant à la décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, les activités de la société continuent malgré la perte dépassant la moitié du capital social pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;

Concernant le mandat de l'Administrateur, à savoir RiverFront CAPITAL LTD., il n'y a pas lieu de le renouveler, parce qu'il s'agit d'un mandat pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03540. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Attendance list to the General Meeting of Partners held at the registered office on 23rd August 2003

| Name of partners | Number of units | Mandatory | Signature |
|----------------------------------|-----------------|-----------|-----------|
| RiversFront CAPITAL LTD. | 100 | | Signature |
| Total | 100 | | |

Luxembourg, 23rd August 2003.

B. d'Ancona / E. Rausch / A. Van Zeeland

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058574.2//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

BASINCO HOLDINGS S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 18.684.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 août 2003

Les actionnaires de la société BASINCO HOLDINGS S.A.H., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 25 août 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

Le siège social est transféré avec effet immédiat de:

L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Le siège social se situe donc désormais à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02780. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(058537.3/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

JBC VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.490.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 11 septembre 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Henrion Jean-Paul de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 11 septembre 2003, Monsieur Verdin-Pol Pascal, demeurant au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JBC VENTURES S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03836. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058126.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

VEMER EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.168.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI03505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(058135.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

ROLACO HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 79.005.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 25 août 2003

Cinquième résolution

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de surveillance concernant l'exécution de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

Sixième résolution

Le mandat de Commissaire de Surveillance, ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg, est renouvelé pour une nouvelle période d'un an prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

Septième résolution

En conformité avec les dispositions de l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, et après examen de la situation telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002, desquels il résulte que les pertes sont supérieures à la moitié du capital social, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide du maintien de l'activité sociale de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

ROLACO HOTELS S.A., Société Anonyme

P. Jeanbart / N. G. Homsy

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058567.3/045/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

MOSPORT INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 68.714.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale des associés réunie à Luxembourg, le 17 septembre 2003, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le siège social est transféré au 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg;
2. Les associés prennent acte de la démission du gérant en la personne de Monsieur Marc Koeune et nomme comme nouveau gérant:
- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
3. Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée au gérant sortant pour son mandat et gestion jusqu'à ce jour. Le nouveau gérant poursuivra le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058575.3/693/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

ELETTRA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.125.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI03547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(058137.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

BLUNIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.433.

—
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI03544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(058139.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

INTERNATIONAL ACQUISITIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.501.

—
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC, démissionnaire;
 2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli, démissionnaire.
- La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour INTERNATIONAL ACQUISITIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058551.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

EVANIO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 67.949.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 9 septembre 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de EVANIO INVESTMENTS HOLDING S.A. (la «Société»), tenue extraordinairement il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Madame Christelle Ferry, ayant son adresse professionnelle au 19, rue de la Croix-d'Or - 1204 Genève Suisse de sa fonction d'Administrateur et ce avec effet immédiat;
- de donner décharge à l'Administrateur pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer M. Michel van Krimpen ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la société avec effet immédiat, son mandat expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2008;
- de renouveler les mandats des Administrateurs LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., T.C.G. GESTION S.A., de l'Administrateur-Délégué LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. et du Commissaire aux Comptes C.A.S. SERVICES S.A. ayant leur siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg. Leurs mandats expireront à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2008.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058174.3/710/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SOCIETE FINANCIERE D'OCTOBRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.865.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 13 juin 2003 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A., ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058366.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

SOPHIZ HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 41.994.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 12 juin 2003 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Pierre de Andrea, Freddy De Greef et Luciano Dal Zotto, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

L'Assemblée a reconduit pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy Schosseler, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

Pour extrait conforme

SOPHIZ HOLDING

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058540.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

ALINORD, ALIMENTATION DU NORD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9711 Clervaux, 66, Grand-rue.
R. C. Diekirch B 2.243.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 19 septembre 2003, réf. DSO-AI00114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 septembre 2003.

Signature.

(902309.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2003.

GLOBAL PART S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 95.675.

STATUTES

In the year two thousand three, on the eighth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg

There appeared:

1) SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. abbreviated SGG société anonyme with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade & Companies Register at section B under number 65906.

2) LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade & Companies Register at section B under number 89.272.

Both of them here represented by Mr Serge Krancenblum, M.B.A., resident in L-2241 Luxembourg by virtue of proxies given under private seal.

Said proxies initialled *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Said appearing parties have established as follows Articles of Incorporation of a company to be organized between themselves:

Title 1. Name, Registered office, Object, Duration, Corporate Capital

Art. 1. There is hereby organized a Luxembourg company in the form of a société anonyme, the name of which shall be GLOBAL PART S.A.

Said company shall have its registered office in Luxembourg.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board.

In the event that the Board determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred, or are imminent, which might impair the normal activities of the Registered office or easy communication between such office and foreign countries, the Registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such temporary measures shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding such temporary transfer of the Registered office, still remains of Luxembourg nationality.

The company shall have an unlimited duration.

Art. 2. The purpose of the company is the acquisition of interests in any form whatsoever in other Luxembourg or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of securities of any kinds or of any liquid funds, the management, supervision and development of these interests.

The company may participate in the organization and development of any industrial or trading company and may grant its assistance to such company in the form of loans, guarantees or in any other way.

The company has also as purpose the acquisition, the management, the development by renting out or by any other means and, if applicable, the sale of real estate of any kind, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The company may carry out all transactions relating to movable assets or real estate or those being of a financial, industrial, commercial or civil nature, which are directly or indirectly linked to its corporate purpose.

It may achieve its purpose either directly or indirectly, by acting in its own name or for account of a third party, alone or in co-operation with others and carry out any operation which promotes its corporate purpose or the purpose of the companies in which it holds interests.

Generally the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievement of its purpose and its goals.

Art. 3. The corporate capital is fixed at € 31,000.- (thirty-one thousand euros) represented by 3,100 (three thousand and one hundred) shares of € 10.- (ten euros) each.

The shares shall be in bearer form or in registered form at the Shareholder's request.

The Board of Directors is authorized to increase the initial corporate capital by € 69,000.- (sixty-nine thousand euros) in order to raise it from € 31,000.- (thirty-one thousand euros) to € 100,000.- (one hundred thousand euros) as

the case may be by the issue of 6,900 (six thousand and nine hundred) shares of a par value of € 10.- (ten euros) each, having the same rights as the existing shares.

The Board of Directors is since the 8th of September 2003 fully authorized and appointed to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions, as the case may be, to fix the place and the date of the issue or of the successive issues, to determine the terms and conditions of subscription and payment, to call if necessary on new shareholders, finally to fix all other terms and conditions which are necessary or useful even if they are not provided for in the present resolution, to have documented in the notarial form the subscription of the new shares, the payment and the effective increase of capital and finally to bring the articles of incorporation in accordance with the amendments deriving from the realized and duly documented increase of capital, in accordance with the law of August 10th, 1915 and especially under the condition that the authorization has to be renewed every five years.

Moreover, the Board of Directors is authorised to issue ordinary or convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorized capital.

The Board of Directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue.

A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

With respect to the conditions set forth hereinbefore and notwithstanding the stipulations of article 10 hereafter, the Board of Directors is authorized to increase the corporate capital even by incorporation of free reserves.

The Board of Directors is authorized to suppress or limit the preferential subscription right in case of an increase of capital within the limits of the authorized capital.

The authorized and subscribed capital may be increased or reduced by a decision of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the same manner as for the amendment of the Articles of Incorporation.

The company may redeem its shares within the limits fixed by law.

Title 2. Management and supervision

Art. 4. The company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members who need not be shareholders of the company. Their term of office shall be maximum 6 years. The directors shall be re-eligible.

Art. 5. With the exception of the acts reserved to the general meeting of shareholders by law or by the Articles of Incorporation, the Board of Directors may perform all acts necessary or useful to the achievement of the purposes of the company. The Board of Directors may not deliberate or act validly unless a majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telex or telefax, being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote by letter, telex or telefax. Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effects as resolutions adopted at the directors' meetings.

Resolutions of the Board of Directors shall be adopted by majority vote.

Art. 6. The Board of Directors may delegate all or part of its power relating to the daily management and representation of the company in relation with this management to a director, officer, manager or other agents, being a shareholder or not.

The delegation to a member of the Board of Directors is submitted to the prior authorization of the general meeting.

The company shall be bound by the sole signature of the Board of Director's delegate or by the collective signature of two directors.

Art. 7. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the company by the Board of Directors represented by its chairman or its managing director.

Art. 8. The Board of Directors may decide to pay interim dividends within the limits and conditions fixed by law.

Art. 9. The supervision of the corporation shall be entrusted to one or more auditors, who are appointed for a term not exceeding six years. They shall be re-eligible.

Title 3. General meeting and distribution of profits

Art. 10. The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the broadest powers to perform or ratify all acts which concern the company.

Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The general meeting shall determine the allocation or distribution of the net profits.

Art. 11. The annual meeting of shareholders shall be held on 1st March at 9.00 in Luxembourg at the registered office or at any other location designated in the convening notices. If said day is a public holiday, the meeting will be held the next following business day.

Art. 12. By a decision of the extraordinary general meeting of the shareholders, all or part of the net profit and the distributable reserves may be assigned to redemption of the stock capital by way of reimbursement at par of all or part of the shares which have to be determined by lot, without reduction of capital. The reimbursed shares are cancelled and replaced by bonus shares which have the same rights as the cancelled shares, with the exception of the right of reimbursement of the assets brought in and of the right to participate at the distribution of a first dividend allocated to non-redeemed shares.

Title 4. Accounting year, Dissolution

Art. 13. The accounting year shall begin on 1st January and end on 31st December of each year.

Art. 14. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Title 5. General provisions

Art. 15. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

Subscription and payment

The shares have been subscribed as follows:

| | |
|---|-------|
| SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A, three thousand ninety-nine shares | 3,099 |
| LOUV, S.à r.l., one share | 1 |
| Total: three thousand one hundred shares | 3,100 |

The shares have all been fully paid up in cash so that € 31,000.- are now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions set forth in Article 26 of the Law of Trading Companies have been observed and expressly acknowledges their observation.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization amounts to approximately one thousand and three hundred euros.

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have decided to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have, by unanimous vote, passed the following resolutions:

Transitory provisions

- 1) The first accounting year will start on the date of formation of the Company and will end on the 31st December 2003.
- 2) The first annual general meeting will be held in 2004

Address

The registered office of the company is: 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

The general meeting authorizes the board of directors to fix at any time a new registered office within the municipality of Luxembourg.

Board of directors & auditor

- 1) The number of directors is fixed at 3 and that of the auditors at 1.
- 2) Are appointed as directors:
 - a) Mr Carlo Schlessler, born on 30. August in Luxembourg, Licencié en Sciences Economiques et Diplômé en Hautes Etudes Fiscales, resident at 72, rue Dr Joseph Peffer in L-2319 Howald;
 - b) Mr Jean-Paul Reiland, born on 19 January 1961 à Dudelange (Luxembourg), Private employee, resident at 24, rue Jean Engel in L-7793 Bissen;
 - c) Mr Serge Krancenblum, born on 8. October 1961 in Metz (France), M.B.A., resident at, 40 rue Tony Neuman in L-2241 Luxembourg.
- 3) Is appointed as statutory auditor, FIN-CONTROLE S.A., having its registered office in L-1219 Luxembourg at 13, rue Beaumont, RCSL B 42230.
- 4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2009.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille trois, le huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1) SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. en abrégé SGG société anonyme ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 65906.

2) LOUV, S.à r.l., Société à Responsabilité limitée ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 89.272.

Toutes deux ici représentées par Monsieur Serge Krancenblum, M.B.A., demeurant à L-2241 Luxembourg, en vertu de procuration sous seing privé qui resteront ci-annexées.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre 1. Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est régi par les présents statuts une société anonyme luxembourgeoise, sous la dénomination de GLOBAL PART S.A.

Le siège social de cette société est établi à Luxembourg.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. L'objet de la société est la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de EUR 69.000,- (soixante-neuf mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 100.000,- (cent mille euros), le cas échéant par l'émission de 6.900 (six mille neuf cents) actions de EUR 10,- (dix euros) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.

En conséquence, il est à partir du 8 septembre 2003 autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre II. Administration, Surveillance

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III. Assemblée générale et répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, chaque premier mars à 09.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre IV. Exercice social, Dissolution

Art. 13. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V. Disposition générale

Art. 15. La loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

| | |
|--|-------|
| SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions. | 3.099 |
| LOUV S.à r.l., une action | 1 |
| Total: trois mille cent actions | 3.100 |

Toutes les actions ont été intégralement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de € 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille trois cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Adresse

L'adresse de la société est fixée au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg
L'assemblée autorise le Conseil d'Administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Conseil d'administration et commissaire aux comptes

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont nommés administrateurs:
 - a) Monsieur Carlo Schlessler, né le 30 août 1951 à Luxembourg, Licencié en Sciences Economiques et Diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant 72, rue Dr Joseph Peffer à L-2319 Howald;
 - b) Monsieur Jean-Paul Reiland, né le 19 janvier 1961 à Dudelange (Luxembourg), employé privé demeurant 24, rue Jean Engel à L-7793 Bissen;
 - c) Monsieur Serge Krancenblum, né le 8 octobre 1961 à Metz (France), M.B.A., demeurant 40, rue Tony Neuman à L-2241 Luxembourg.
- 3) Est nommée commissaire:
FIN-CONTROLE, société anonyme, ayant son siège social au 13, rue Beaumont à Luxembourg. RCSL B 42230.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2009.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à leur requête et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Krancenblum, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 61, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

J. Elvinger.

(058259.3/211/332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

GESTION JP S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 59.769.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2003

1. Les démissions de Madame Juliette Lorang, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 27 rue Monterey, L-2163 Luxembourg et de la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27 rue monterey, L-2163 Luxembourg, de leur poste de Membres du conseil de surveillance sont acceptées, et décharge leur est donnée.

2. Sont nommés Membres du Conseil de surveillance en leur remplacement Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle au 17 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, et Monsieur Vincenzo Arno', Maître en Droit, avec adresse professionnelle au 17 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

3. Est renommé Membre du conseil de surveillance, Monsieur Roberto Truffi, Avocat, Via Lavagna 15, Milan (Italie).

4. Le siège social de la société est transféré au 17 Rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

GESTION JP S.C.A.

A. De Bernardi / V. Arno'

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058378.3/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

DOMANIAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 41.966.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 12 mars 2003 à 16.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes arrivent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Eric Berg de son poste d'administrateur de la société et tient à le remercier pour sa précieuse collaboration.
- L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer au poste d'administrateur: COSAFIN S.A., demeurant à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve en remplacement de M. Eric Berg, démissionnaire.
- Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie, Administrateurs et de Monsieur Noël Didier, Commissaire aux Comptes
- Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058375.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

RECAMIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 41.630.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société

Le mandat des administrateurs:

- Maître Albert Wildgen, né le 13 juin 1953 à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse,
- Maître Pierre Metzler, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse,
- Maître François Brouxel, né le 16 septembre 1966 à Metz (France), demeurant à L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse,

ainsi que le mandat du commissaire aux comptes:

AACO, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 6 rue Henri Schnadt, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le n° B 88.833, représentée par Monsieur Stéphane Weyders.

sont renouvelés jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058376.3/280/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

CIT TRAVEL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 87.920.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 5 septembre 2003 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Messieurs G. Cefalu, G. Vimercati et G. Gandolfi, Administrateurs et de ERNST & YOUNG, Commissaire aux Comptes, pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Scrutateur / Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058369.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

PNEUS CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5752 Frisange, 4, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 95.532.

STATUTS

L'an deux mille trois, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

A comparu:

Monsieur Carlos Manuel Andrade Marinho, commerçant, né à Azurem/Guimares (Portugal) le 10 septembre 1977, demeurant à L-5447 Schwepsange, 1, rue Paeleneck.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de PNEUS CENTER, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Frisange.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'achat et la vente de pneus, montage et accessoires (jantes aluminium et acier, écrans, boulons et couvercles pour jantes, ampoules éclairage et essuies-glaces automobiles) ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2003.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent Euro (€ 100,-) chacune.

Toutes ces parts ont été entièrement souscrites par l'associé unique

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernières volontés concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdits parts sociales de désigner un mandataire.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition de l'associé.

Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille Euro (€ 1.000,-).

Assemblée générale

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, fait désigner lui-même comme gérant unique.

Il peut engager valablement la société sans limitation de sommes.

Le siège social est établi à L-5752 Frisange, 4, rue de Luxembourg;

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. M. Andrade C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 août 2003, vol. 879, fol. 23, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 7 août 2003.

C. Doerner.

(056155.3/209/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

TECH FLUID S.A., Société Anonyme.

Siège social: Frisange, 27, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 87.810.

L'an deux mille trois, le cinq août.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TECH FLUID S.A., avec siège social à Luxembourg.

inscrite au registre des firmes sous la section B numéro 87.810;

constituée suivant acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, le 19 juin 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 60223.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gianluca Mazzon, employé privé, demeurant à Frisange;

Le Président désigne comme secrétaire Madame Josiane Hammerel, employée privée, demeurant à Bettembourg;

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Thierry Anzile, employé privé, demeurant à F-57950 Montigny-les-Metz;

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Frisange, 27, rue de Luxembourg.

2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 2.

3.- Nomination Statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à Frisange, 27, rue de Luxembourg, et d'ajouter à la dénomination S.A.

Deuxième résolution

Suite à la prédite résolution, le premier alinéa de l'article 2.- des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 2. Premier alinéa:** Le siège de la société est établi à Frisange, et l'article 1^{er} dernière phrase TECH FLUID S.A.

Troisième et dernière résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes LA FIDUCIAIRE BEAUMANOIR ayant son siège social à L-1624 Luxembourg, 24, rue des Genêts à compter d'aujourd'hui et lui donne décharge.

Est nommée nouveau commissaire aux comptes:

LIGHTHOUSE SERVICES, S.à r.l., avec siège social L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé inscrite au RC No. 69.995.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ six cent vingt euros (EUR 620,-).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Mazzon, J. Hammerel, T. Anzile, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 août 2003, vol. 879, fol. 28, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 2 septembre 2003.

C. Doerner.

(055496.3/209/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

TECH FLUID S.A., Société Anonyme.

Siège social: Frisange, 27, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 87.810.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Doerner.

(055498.3/209/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2003.

FUGA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 37.339.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 octobre 2002

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur François Mesenburg, employé privé, 95, rue Principale, L-6833 Biver, de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg et de Madame Marie-Claire Janssen, Administrateur de sociétés, Kraanschot 7, B-2460 Tielen sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 10 octobre 2002.

Certifié sincère et conforme

FUGA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058194.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

CAUSERMAN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 52.637.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 11 juillet 2003 à 10.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

- Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

- L'assemblée générale statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de:

Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Esch-sur-Alzette,

Monsieur Jean-Marc Heitz, Administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, Employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

- L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de Monsieur Adrien Schaus, Commissaire aux comptes.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058371.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2003.

UCHIMATA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.561.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 31 octobre 2003 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (04339/795/15)

Le Conseil d'Administration.

THREE ARROWS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.248.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 30 octobre 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (04629/000/18)

Le Conseil d'Administration.

TROIS FLEURS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.792.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 31 octobre 2003 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants
2. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la période du 1^{er} janvier 2003 à la date de la présente Assemblée
3. Divers

I (04677/795/15)

Le Conseil d'Administration.

CARRIFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.699.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 4 novembre 2003 à 11.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 100.000,- (Euros cent mille) pour le porter de son montant actuel de EUR 90.000,- (Euros quatre-vingt-dix mille) à EUR 190.000,- (Euros cent quatre-vingt-dix mille) par la création et l'émission de 1.000 actions (mille) nouvelles de EUR 100,- (Euros cent) jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, à souscrire au pair et à libérer par des versements en espèces.

2. Renonciation des anciens actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.
3. Souscription et libération intégrale de 1.000 actions nouvelles par versements en espèces par la société anonyme INVESTISSEMENTS DU CENTAURE, ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
4. Modifications afférentes de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04654/755/20)

Le Conseil d'Administration.

FAUNE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 62.514.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 octobre 2003* à 10.00 heures, au siège social, 27, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (04661/000/21)

Le Conseil d'Administration.

UBS TARGET FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 87.795.

Shareholders are kindly convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders which will be held at 291, route d'Arlon, Luxembourg, on *October 31, 2003* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and the Auditor.
2. Approval of the financial statements as of May 31, 2003.
3. Decision on allocation of net profits.
4. Discharge of the Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ended May 31, 2003.
5. Election and Remuneration of the Board Members.
6. Appointment of the Auditor.
7. Miscellaneous.

Voting

Resolutions on the Agenda may be passed without quorum, by a simple majority of the votes cast thereon at the Meeting.

Notes

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A., which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on October 29, 2003;

- by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of UBS TARGET FUND at the latest on October 29, 2003.

Shares so blocked will be retained until the day after the Meeting.

I (04688/755/30)

The Board of Directors.

NEXUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 87.491.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 octobre 2003* à 14.30 heures, au siège social, 27, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04662/000/20)

Le Conseil d'Administration.

FINMACRIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.902.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 octobre 2003* à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire.
5. Décharge à donner au Commissaire aux Comptes.
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
7. Nominations statutaires.
8. Divers.

I (04663/000/21)

Le Conseil d'Administration.

LINARES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.037.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 octobre 2003* à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire.
5. Décharge à donner au Commissaire aux Comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

I (04685/000/20)

Le Conseil d'Administration.

50730

IRIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 79.635.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 30 octobre 2003 à 10.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales Statutaires.
5. Décharge à donner au Commissaire aux Comptes.
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
7. Nominations statutaires.
8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
9. Divers.

I (04684/000/22)

Le Conseil d'Administration.

LUXOL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 41.277.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 20 octobre 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (04290/534/15)

Le Conseil d'Administration.

ASSET LIFE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.352.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG, aux 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le 20 octobre 2003 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes au 30 juin 2003.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux Administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING LUXEMBOURG, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (04559/755/22)

Le Conseil d'Administration.

DENTONI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.155.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 octobre 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 août 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (04326/795/14)

Le Conseil d'Administration.

FARID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.621.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (04327/795/14)

Le Conseil d'Administration.

MENELAUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.943.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 octobre 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mai 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (04328/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SOBELUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 19.734.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (04330/795/14)

Le Conseil d'Administration.

INTERAS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 19.920.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *October 20, 2003* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002.
3. Ratification of the co-option of a Director.
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
5. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.
6. Miscellaneous.

II (04329/795/17)

The Board of Directors.

BRIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.475.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *21 octobre 2003* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (04337/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SOFI S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 29.136.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *22 octobre 2003* à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 30 juin 2002 et au 30 juin 2003.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

II (04379/520/15)

Le Conseil d'Administration.

MAG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 71.472.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *21 octobre 2003* à 9.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2001 et au 30 juin 2002.
3. Affectation du résultat.

4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
7. Nominations statutaires.
8. Divers.

II (04572/000/21)

Le Conseil d'Administration.

MORA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.659.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 23 octobre 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2003 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04475/755/17)

Le Conseil d'Administration.

BESTHOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.509.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 21 octobre 2003 à 16.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2003 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04493/755/17)

Le Conseil d'Administration.

EASTWOOD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.517.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 21 octobre 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2003 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04511/755/17)

Le Conseil d'Administration.

50734

URBANINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.932.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 20 octobre 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (04558/000/20)

Le Conseil d'Administration.

ACHELIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.057.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 18 juin 2003 n'ayant pu délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 31 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04491/755/16)

Le Conseil d'Administration.

EAST WEST TILES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 59.516.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 21 octobre 2003 à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
7. Nominations statutaires.
8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
9. Divers.

II (04574/000/22)

Le Conseil d'Administration.

LESKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 21.222.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 21 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2003.
4. Divers.

II (04512/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

GIGANTES INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.869.

The shareholders are convened hereby to attend the
ORDINARY MEETING
of the Company, which will be held at the headoffice, on 20 October 2003 at 4.00 p.m.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 30 June 2003 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 30 June 2003.
4. Resignation and nomination of two Directors.
5. Miscellaneous.

II (04560/1023/16)

The Board of Directors.

JORANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 21.220.

The shareholders are convened hereby to attend the
ORDINARY MEETING
of the Company, which will be held at the headoffice, on 21 October 2003 at 2.00 p.m.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 30 June 2003 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 30 June 2003.
4. Miscellaneous.

II (04561/1023/15)

The Board of Directors.

ARSAG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 80.860.

Les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra exceptionnellement le 21 octobre 2003 à 14.30 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.

4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (04573/000/20)

Le Conseil d'Administration.

AELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.553.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 21 octobre 2003 à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
7. Nominations statutaires.
8. Divers.

II (04586/000/21)

Le Conseil d'Administration.

HONEYMOON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 85.453.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 21 octobre 2003 à 13.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2003.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (04618/000/19)

Le Conseil d'Administration.
